



Association suisse des Amis d'Haïti

CCP 12 - 14784 - 3 GENEVE

21, route de La Repentance 1222 Vésenaz

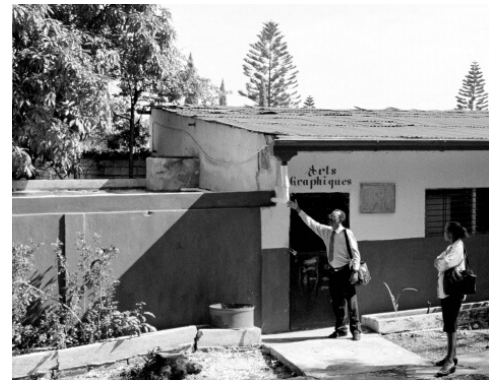
Circulaire juin 2003

NOUVELLES DE NOS FINANCES

Plutôt réjouissant, l'état de nos finances n'est, rappelons-le, que le baromètre de votre générosité ! Un prochain transfert de fonds nous permettra d'acheminer pas moins de 34'000 ChF. Il faut encore ajouter à cette somme les fonds relevant de dons spéciaux importants qui nous permettent de soutenir une très sérieuse opération de formation du corps enseignant (20'000 \$) et les cantines scolaires (14'000 ChF). C'est formidable ! Mais, vous le savez, les besoins sont toujours aussi importants et nous sommes plus que jamais persuadés que le développement passe d'abord par l'instruction, en Haïti comme partout dans le monde ! A tous, donateurs réguliers, fidèles, ou occasionnels, un immense MERCI pour votre générosité ! Les enfants d'Haïti comptent sur nous tous !

OPERATION « EAUX PLUVIALES »

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a défini dix urgences humanitaires. La première, c'est l'eau. Nul n'ignore les bienfaits de cet élément ni les conséquences catastrophiques sur la santé et la vie des populations qui en sont privées. Parmi les nombreux maux dont souffre Haïti, le manque d'eau est l'un des plus cruciaux. Non pas qu'il s'agisse d'une région désertique mais il se trouve que, dans ce pays, l'approvisionnement en eau et les services sanitaires sont gravement déficients. Dans tout le pays seulement 46% de la population a accès à l'eau potable. Ce manque se traduit par des maladies d'origines hydriques fréquentes et graves. La fièvre typhoïde est endémique en Haïti. L'incidence des maladies diarrhéiques - souvent associées à des infections respiratoires aiguës et à la malnutrition - est de 47.7% chez les enfants de 6 à 11 mois et cause 12% des décès chez ceux de moins de 5 ans (PAHO 1999) ... En 1961, les dirigeants des Eglises méthodistes qui ont construit le Centre pédagogique de Frères, ont doté le campus d'un système de collecte et de stockage des eaux pluviales. Actuellement, 110 étudiants, 750 élèves de 5 à 15 ans et environ 25 résidents permanents y vivent. Mais, 40 ans après leur construction, les installations ont passablement souffert et il s'est avéré utile de procéder à leur réaménagement. Il fallait donc : fixer des chéneaux, réparer ou remplacer ceux qui sont défectueux, réparer des citernes, en construire d'autres. La direction du BEMHEG, de l'école pédagogique de Frères, de l'école professionnelle ont fait diligence et nous avons rapidement été en possession des devis nécessaires. Les statuts de l'ASAH sont clairs : notre association ne peut soutenir que les écoles. Il n'était donc pas question de puiser dans les dons de nos membres, aussi compréhensifs soient-ils. Il a fallu avoir recours à de très généreux donateurs, organiser des actions ponctuelles, et surtout, solliciter l'aide de communes amies telles Carouge, Cologny, Presinge, Puplinge, Thônex, qui ont toutes répondu à notre appel spécial. Et voilà notre projet entièrement financé, les travaux aujourd'hui terminés. **A TOUS, NOUS DISONS UN TRES GRAND MERCI.** L'année 2003 a été déclarée par l'ONU "Année internationale de l'eau douce". Il ne sera pas dit que l'ASAH et ses sympathisants l'auront ignorée. Le succès de cette action spéciale nous incite à rechercher d'autres voies qui permettent de donner un coup de main dans des secteurs qui ne sont pas vraiment scolaires mais qui touchent de très près à la vie de ceux que nous soutenons. Déjà, il nous trotte dans l'esprit l'idée d'installer des panneaux solaires afin d'améliorer l'apport de l'électricité dans le campus qui culmine péniblement à 2 heures par jour !



Un des bâtiments avec ses chéneaux rénovés et la descente vers une citerne

L'ASAH A LA « FETE DES MERES » ...

La commune de Chêne Bourg et le comité ad hoc ont convié l'ASAH à participer au premier marché artisanal, organisé à l'occasion de la « fête des mères », le samedi 10 mai 2003. Pas moins de 50 artisans ont animé la Place Favre et le Parc Dechevrens. Bien à l'aise sous les marronniers, notre stand, grandement renouvelé par l'envoi récent d'Haïti d'objets choisis par Norah Salnave, a attiré l'attention de nombreux chaland et amis. La finesse du ciselage du fer de récupération, les peintures hautes en couleurs sur bois et métal de l'art haïtien ainsi que la qualité de la menuiserie d'Yves Gaudin ont permis de réaliser plus de 2000 FrS au profit des écoles. Pour continuer sur cette lancée, nous participerons les 13 et 14 septembre prochain à la fête de l'artisanat de Puplinge dont la mairie nous offre gratuitement un emplacement. Merci de venir nombreux nous y visiter. La participation de l'ASAH à ces marchés est très importante car, outre le fait de récolter de l'argent, elle permet de faire mieux connaître notre association tant du public que des autorités locales qui nous honorent de leur soutien.

LA LANGUE FRANÇAISE ET LE BILINGUISME HAÏTIEN

Après notre indépendance, la langue française qui avait été imposée aux esclaves, est restée théoriquement la seule langue officielle et d'enseignement du pays bien que la majorité des Haïtiens ne la parlent ni ne la comprennent. Le petit Haïtien qui arrive à l'école pour

la première fois, qu'il vienne d'un milieu où il a l'habitude d'entendre le français ou non, doit essayer de comprendre ce que lui explique un instituteur qui, lui aussi, le plus souvent, ne maîtrise pas cette langue. Dans ce cas les explications ne sont jamais claires. En effet, l'élève est soumis simultanément à un double apprentissage : celui de la langue d'enseignement et celui de la matière. C'est pourquoi, il est le plus souvent traumatisé et c'est aussi une des principales causes de l'échec scolaire en Haïti. ... Des groupes de travail ont été formés pour la promotion du créole, sans rejeter la langue française. Cela n'a pas été sans risques, beaucoup de ces psychopédagogues et linguistes ont été arrêtés et jetés en prison. ... Les dictateurs qui dirigeaient le pays à l'époque, utilisaient la langue française pour tromper, pour exploiter la majorité, surtout les paysans. Ils considéraient ces intellectuels, ces chercheurs, comme des agitateurs, des fauteurs de trouble, alors que leur mouvement n'avait aucun objectif politique. Puisque le créole était surtout parlé, les chercheurs ont proposé pour cette langue, une graphie qui allait être simplifiée par des techniciens du Ministère, officialisée par le gouvernement de la République d'Haïti. Cette décision a été institutionnalisée en 1987. Le français et le créole devraient être mis sur un pied d'égalité. (constitution de 1987, article 5). L'enseignement du français n'exclut d'ailleurs pas que tous les Haïtiens devraient travailler à la promotion de leur langue maternelle dans laquelle leur pensée s'est organisée et avec laquelle ils transmettent leurs principaux messages. Le créole est la première langue dans laquelle ils ont appris à réfléchir, à penser, à coordonner leurs idées et à former leurs énoncés. De plus, il représente pour tous, un facteur d'unité, car tous les Haïtiens peuvent comprendre un message oral transmis en créole. Donc, j'opte pour un début d'apprentissage en créole en première et en deuxième années fondamentales. Il est beaucoup plus facile de commencer ses premiers apprentissages dans sa langue maternelle que dans une autre. Le français joue un rôle important dans la société haïtienne malgré l'essor de la langue créole à partir des années quatre-vingt. Notre Constitution, nos codes et nos recueils de lois sont écrits en français. C'est la langue la plus utilisée dans nos tribunaux et dans l'administration publique et privée. C'est la langue d'enseignement la plus utilisée. Nos matériels didactiques (programmes, livres,...) sont en français. C'est la langue de la plupart des intellectuels pour leurs recherches et leurs thèses. Pour beaucoup de personnes, c'est encore une langue de prestige, parlée dans les grands salons. De plus, si un Haïtien veut communiquer avec le monde extérieur il lui faut une langue d'ouverture internationale, qui ne peut être que le français (il est trop tard pour en choisir une autre). Par ailleurs, en Haïti, si on ne veut pas être exploité, que l'on soit citadin ou paysan, il faut faire de son mieux pour : comprendre ceux qui parlent français, exprimer ses sentiments, émettre ses opinions, ses idées et ses avis et apporter des arguments, se défendre et défendre un autre, en utilisant la langue française à l'oral ou à l'écrit selon la circonstance.

Au point de vue économique et social, le français permet à l'Haïtien d'avoir plus de chance pour trouver un emploi, pour être informé, pour participer à la vie internationale. Il lui permet aussi de participer de façon plus performante à la vie en société, de se former tout seul, de s'ouvrir à une culture générale internationale (dans ces domaines, la littérature créole est encore pauvre), d'avoir un meilleur positionnement en tant qu'Haïtien. En résumé, le français peut aider l'Haïtien à gagner plus facilement sa vie, à changer de statut social et économique.

Ce texte, signé par M. Joachim JACQUES, professeur de français, a paru en version complète dans le « CMF – MAG », courrier du Collège Méthodiste de Frères.

MATERIEL USAGE ENVOYE EN HAÏTI : OU EN EST-ON ?

L'ASAH réalise chaque année un envoi de matériel scolaire usagé, destiné aux écoles. Chaque expédition compte une centaine de cartons, d'un poids total de 2500 kg environ, transportés par bateau jusqu'en Haïti pour un coût global approximatif de 5000 ChF, soit 2 ChF par kilo de marchandise expédiée. Ces envois représentent donc une charge pour notre association et exigent un important travail, fourni en Suisse pour la récolte du matériel et son emballage – réalisé par plusieurs de nos membres – et en Haïti pour la gestion de sa distribution. Des questions essentielles se posent : le matériel est-il bien approprié ? Quels sont les objets les plus utiles ? Y aurait-il d'autres besoins ? La distribution s'effectue-t-elle correctement ? Mary-Lise Desroches, en Haïti, gère les formalités douanières et la répartition du matériel. L'automne dernier, un questionnaire écrit a été soumis à tous les inspecteurs, responsables d'acheminer et de distribuer le matériel dans leurs différentes écoles. Nous en avons reçu 8 en retour sur 9 et les réponses sont très encourageantes : tous les inspecteurs jugent le contenu des envois comme très utile, pour les élèves comme pour les enseignants. Tous souhaitent que ces actions se poursuivent. De quel matériel ont-ils besoin ? Ce sont bien les ouvrages de référence qui sont prisés : dictionnaires, tableaux de conjugaison, memento orthographiques, etc. Les ouvrages strictement scolaires sont moins demandés, car le réseau des écoles méthodistes produit ses propres moyens d'enseignement; des sélections d'ouvrages didactiques sont toutefois souhaités pour les enseignants comme apports supplémentaires. Une forte demande de petit matériel de bureau apparaît chez tous : stylos, crayons mêmes usagés, feutres, règles, équerres, compas, gommages, agrafeuses, punaises, paires de ciseaux, caleuses ... De même, il est intéressant d'envoyer des papiers imprimés (cahiers, blocs de feuilles) et du matériel de bricolage, très cher ou introuvable sur place. Beaucoup d'écoles montent de petites bibliothèques de classe ou de bâtiment : pour cela, des livres de toutes sortes (BD, romans, documentaires, albums pour les plus jeunes) et pas trop anciens sont les seules ressources. Enfin, beaucoup de demandes de matériel informatique sont formulées par les inspecteurs et les enseignants, pour la gestion et la création de documents. Nos unités fixes - alimentées en 230 V – posent des problèmes d'utilisation en Haïti, où le réseau, ... quand il existe et de surcroît est fiable, fournit 110 V. Nous avons donc cessé d'envoyer des ordinateurs usagés. Reste l'utilisation des ordinateurs portables, qui ont l'avantage d'être rechargeables sous toute tension (donc utilisables aussi sans être branchés sur le réseau électrique) mais qui sont encore coûteux et rarement cédés par les personnes possédant d'anciens modèles. Dans les divers, notons des demandes d'appareils photos, de radio-CD, ... et le désir que le matériel arrive dans les écoles en début d'année scolaire. Enfin, il y avait beaucoup de mots de remerciements à tous les membres de l'association et nous profitons de vous les transmettre. Nous poursuivons donc nos actions d'envoi de matériel ! La prochaine récolte se fera au mois de septembre : si vous désirez donner du matériel indiqué ci-dessus, c'est avec plaisir que des membres du comité tels que Jean-Louis Loutan (022/735.18.36) ou Philippe Jenni (022/756.15.11) recevront vos appels pour convenir d'un arrangement.

Le Comité vous remercie pour votre admirable et généreuse fidélité. Il vous adresse ses meilleurs messages.



Eric Bernhard, secrétaire